Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT : COLLEGE DE LA TREZENCE 17330 LOULAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016/2017

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 14/11/2016

Présidence de : Mr VILLERS Philippe

Quorum : 13

Nombre des présents : 14

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Préambule : 1- Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance					
2- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17/10/2016	Vote				
3- Approbation de l'ordre du jour	Vote				
I – Affaires financières					
1- Délégation de signature	Vote		17		
2- Conventions, contrats	Vote		18		
3- Délégation ordonnateur	Vote				
4- Budget	Vote		16		
I - Affaires pédagogiques					
1- Questions diverses d'ordre pédagogique					

Le Président

COLLEGE DE LA TREZENCE 17330 LOULAY Le Principal

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : jeudi 24 novembre 2016

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	**VILLERS Philippe**	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	**STEFANKA Morgane**	X						
	CPE	**JAGUENEAU Christine**	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**PERRIER Maurice**	X						
	Groupement de commune	**ALOE Caroline**			X				
	Commune siège	**GODINEAU Jean-Claude**		X					
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		-							
Total		6							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**DUBUS Fabien**	X						
		DANIEL Éric	X						
		SIMONNEAU Catherine	X						
		RENARD Vincent	X						
		MICHOT Valentin	X						
		BEN FARH Samira	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	**JOLY Emilie**			X				
		LAUGIER Bernard			X				
Total		8							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**LEGER Dominique**	X						
		BIDAULT Hervé			X				
		BONHOMME Bénédicte	X						
		DRÉAN Nathalie			X				
		JOFFRION Alain			X				
	Elèves	**Manon BIDAULT**	X						
		Emma NERRIERE MICHAUD	X						
Total		7							

RUBRIQUE PREAMBULE

1. Constat du quorum et désignation d'un secrétaire de séance

17h37 : Constatant que le quorum est atteint, Mr VILLERS, Principal du collège, ouvre la séance. Il donne la liste des membres excusés et fait circuler la liste d'émargement.

M VILLERS se propose pour être secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 octobre 2016

Mr VILLERS demande si le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 17 octobre 2016 convient aux membres.

En l'absence de remarques, il est procédé au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTE N° 1

Pour : 14 **Contre : 0** **Abstention : 0**

3. Approbation de l'ordre du jour

Mr VILLERS

Il demande que soit adopté l'ordre du jour :

VOTE N° 2

Pour : 14 **Contre : 0** **Abstention : 0**

RUBRIQUE I. AFFAIRES FINANCIERES

1. **Délégation de signature.**

Mr VILLERS laisse la parole à Mme STEFANKA. Mme STEFANKA explique que le chef d'établissement peut lui déléguer sa signature afin de signer les bons de commande.

M VILLERS demande aux membres du CA l'autorisation de déléguer sa signature à Mme STEFANKA pour les bons de commande.

VOTE N° 3

Pour : 14 **Contre : 0** **Abstention : 0**

2. Délégation de l'ordonnateur :

Mme STEFANKA explique que durant toute l'année le chef d'établissement est amené à passer des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et dont l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

M VILLERS demande aux membres du CA de lui donner délégation pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget initial.

VOTE N° 4

Pour : 14 **Contre : 0** **Abstention : 0**

3. Le budget primitif :

Avant de donner la parole à Mme STEFANKA, M VILLERS précise que le budget primitif est un acte prévisionnel reprenant les dépenses et les recettes prévues pour une année civile. Qu'il doit être équilibré en recettes et en dépenses mais aussi être sincère, c'est-à-dire le plus proche possible de la réalité. Même s'il peut être modifié toute l'année par des Décisions Budgétaires Modificatives.

Mme STEFANKA projette les documents du budget primitif à l'écran et les commente.
voir **ANNEXE 1**

Question de Mme BONHOMME (représentant élu des parents d'élèves) : « pour les voyages, sur le budget 2017, est-il prévu un voyage en Espagne ?»
Réponse de M DUBUS (représentant des personnels enseignants et d'éducation) : «non pas pour l'instant car l'organisation d'un voyage demande beaucoup de temps et d'investissement, voire parfois une présence au collège sur plusieurs années. Comme le poste d'espagnol est chaque année occupé par un BMP cela n'est pas évident »

Question de M LEGER (représentant élu des parents d'élèves) : « la sortie socialisation au hameau du Nay n'apparait pas au budget. Est-ce que cela veut dire qu'elle ne se fera plus ?»

Réponse de M DANIEL (représentant des personnels enseignants et d'éducation) : «personne n'a encore repris l'organisation de cette sortie après le départ de M ETIEN, justement parce que cela demande aussi beaucoup d'investissement personnel et de temps de présence dans l'établissement »

Mme STEFANKA précise qu'une ligne sera réservée dans le budget 2017 pour les sorties qui ne sont pas encore répertoriées dans la programmation dans la limite des fonds alloués.

Question de M LEGER (représentant élu des parents d'élèves) : « qu'est que le document unique ? »
Réponse de Mme STEFANKA: «le document unique est d'une part obligatoire et c'est le document d'évaluation des risques professionnels qui permet d'analyser les risques encourus au sein de l'établissement et de mettre en œuvre les plans d'action adéquats. C'est un document très complexe à renseigner et pour le faire nous avons pour la troisième année fait appel à une société spécialisée.»

Mme STEFANKA remercie les membres du bureau du FSE pour leur soutien financier dans les différentes actions.

M LEGER (représentant élu des parents d'élèves), s'étonne de la somme de 1 900€ allouée pour l'achat d'une tondeuse. Mme STEFANKA précise qu'elle a demandé plusieurs devis et que notre choix n'est pas encore arrêté.

Mme STEFANKA et M VILLERS expliquent ensuite que le déficit du service SRH vient tout simplement du fait que nous avons les mêmes dépenses qu'un autre service de restauration alors que nous avons peu de rentrées du fait du peu d'effectif.

M VILLERS demande aux membres du CA l'adoption du budget primitif 2017.

VOTE N° 5

Pour : 14 **Contre : 0** **Abstention : 0**

M VILLERS remercie Mme STEFANKA pour l'excellent travail de préparation de ce budget primitif 2017.

RUBRIQUE II. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

M VILLERS précise que cette rubrique sera essentiellement consacrée ce soir à la communication d'informations pédagogiques.

1. Bilan de l'exercice « attentat/intrusion »

M VILLERS procède à la lecture du bilan de l'exercice qui s'est déroulé le lundi 10 octobre 2016.
voir **ANNEXE 2**

Question de Mme BONHOMME (représentant élu des parents d'élèves) : « dans la réalité en cas de posture « je m'échappe » y a-t-il des consignes particulières données au élèves ? Restent-ils en groupe à l'extérieur, où vont-ils se rassembler ?»
Réponse de M VILLERS : «lors de l'exercice le scénario était figé. La zone de danger était identifiée et les élèves qui étaient sortis des classes étaient en sécurité sur leur lieu de rassemblement. Dans la réalité les consignes de fuite sont les mêmes sauf que le danger peut être partout et chacun doit s'éloigner le plus tôt possible des zones de danger pour se mettre à l'abri tout en suivant les consignes du personnel référent»

2. Préparation de la rentrée 2017.

M VILLERS précise que la préparation de rentrée a déjà commencé puisque les effectifs pour la rentrée 2017 ont été fixés en concertation avec l'Inspection Académique.
Les chiffres pour la rentrée prochaine sont les suivants :

	2016/2017	*2017/2018*	*Nb divisions*
CM2	63		
6è	37	55	2
5è	53	40	2
4è	47	51	2
3è		43	2
Total	171	189	8

Pour chaque niveau est affecté un coefficient calculé sur les dernières années en fonctions des entrées et des sorties d'élèves.

Afin de faire connaitre ce qui se fait réellement dans notre collège, Mme SIMONNEAU préconise de changer quelques présentations du site de notre établissement.

3. Les rencontres parents/professeurs.

M VILLERS présente d'abord les critères qu'il a retenus pour l'élaboration des RDV :
Les durées : seules les classes de 3è ont pu bénéficier d'une entrevue de 10 minutes avec le professeur principal. Pour les autres niveaux, le nombre d'élèves étant plus important, les RDV ne pouvaient excéder 5 minutes.
Les priorités : le caractère important du RDV était donné par l'enseignant. C'est pour cela que quelques parents qui avaient coché « prioritaire » pour une discipline n'ont pas rencontré l'enseignant qui lui avait coché facultatif, tout simplement parce qu'il ne rencontre pas de problème avec cet élève.
Seconde priorité, le regroupement des RDV pour les parents avait également été retenu.

M VILLERS présente et commente le tableau ci-dessous.

Taux de participation			*Indispo*			*Absent*		
Collège %	*75,44%*		*Collège nb*	*16,96%*		*Collège nb*	*11,97%*	
3è	*3A*	*3B*	*3è*	*3A*	*3B*	*3è*	*3A*	*3B*
94,29	89,47	100	1	1	0	1	1	0
6è	*6A*	*6B*	*6è*	*6A*	*6B*	*6è*	*6A*	*6B*
81,08	88,89	73,68	2	2	0	5	0	5
4è	*4A*	*4B*	*4è*	*4A*	*4B*	*4è*	*4A*	*4B*
69,57	72,73	66,67	12	6	6	2	0	2
5è	*5A*	*5B*	*5è*	*5A*	*5B*	*5è*	*5A*	*5B*
64,15	70,37	57,69	11	5	6	8	3	5

.

RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES.

Les représentants des élèves n'ayant pas remis leurs questions 48h à l'avance, M VILLERS annonce qu'il va y répondre en fonction des éléments qu'il connait.

1ère question : « est-il prévu que les toilettes garçons soient refaites ? »

Mme STEFANKA et M VILLERS répondent que oui et qu'ils préparent un dossier complet sur la réfection des toilettes garçons mais aussi filles à destination des élus et des services du département.

La seconde question portait sur l'organisation des voyages. La réponse a été donnée par Mme STEFANKA et d'autres membres lors de la présentation du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, M VILLERS déclare la séance levée à 19h29.

Collège

de la Trézence

Evaluation de l'exercice attentat/intrusion du 10 octobre 2016.

I) Rappel.

- 8 classes concernées par l'exercice
- le danger étant situé au niveau du bâtiment C, 7 classes étaient concernées par la posture « je me confine » et une par la posture « je m'échappe » ainsi que les personnels des cuisines, la vie scolaire et le secrétariat.

II) Bilan.

- dans le bâtiment C, les 7 classes qui travaillaient avec la porte fermée n'ont pas entendu le message d'alerte ni pour le déclenchement ni pour la fin
- la classe qui se trouvait dans le bâtiment A, a faiblement entendu le message et encore pas dans sa totalité. Le constat est le même pour les personnels de cuisine
- pour les observateurs et le groupe de direction qui se trouvaient dans les couloirs, le message n'a pas toujours été totalement audible
- le message de fin d'alerte n'a pas été entendu par tous et cela malgré le silence.

Pour la posture « je me confine » :

- une fois les enseignants prévenus, le silence complet est intervenu entre 2 minutes 30 et 3 minutes (*déplacements de chaises et de tables pour entraver l'ouverture de la porte...*)
- les élèves ont réalisé l'importance de l'exercice et ont massivement joué le jeu.
- il n'y a pas eu d'effet panique.
- la plupart des portes de salles étaient fermées à clef et bloquées par des tables.

Pour la posture « je m'échappe » :

- les élèves de la seule classe concernée ont très bien réagi
- ils sont descendus en silence vers le point de rassemblement
- ils ont ensuite patienté dans le calme jusqu'à la fin de l'exercice
- un élève paraissait angoissé
- l'évacuation des personnels de cuisine a été bruyante.

Du point de vue des observateurs et du groupe direction :

- problème du message d'alerte (*début et fin*) peu ou pas audible sauf dans les couloirs et encore pas
- partout
- le caractère « alarmant » du message
- la posture de confinement s'est déroulée tout à fait correctement

- évacuation d'une classe dans le calme et le silence
- questionnement sur les modalités d'évacuation (*deux par deux, en groupe, en courant...*) à préciser aux élèves et aux personnels
- les classes confinées ont attendu les consignes de l'équipe de direction pour cesser le confinement.

III) Conclusion.

Il s'agit du premier exercice de ce type. Nous avons beaucoup d'améliorations à y apporter. Nous proposerons aux membres de la commission hygiène et sécurité de se réunir prochainement afin d'améliorer le processus en vue d'un second exercice dans l'année.

A LOULAY le 19 octobre 2016.

P VILLERS, Principal

COLLEGE DE LA TREZENNE
Le Principal
17330 LOULAY